

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● Juillet 2015 / Turbulences sur le marché du blé dur ?  
Retour sur la campagne 2014/15 et perspectives 2015/16

**Au moment où démarre la campagne 2015/16, le prix du blé dur connaît un nouvel accès de fièvre avec une hausse des cours à la Pallice de quelque 20% au cours du mois de juin 2015. Cette hausse survient dans un contexte général haussier qui affecte les principales céréales et oléagineux, à la notable exception du riz. La présente note analyse les mécanismes de cette hausse et trace quelques perspectives pour les premiers mois de la nouvelle campagne.**

## En 2014/15, les cours s'étaient déjà envolés.

Les cours du blé dur ont connu des évolutions fortes en 2014/15. Le blé dur cotait à La Pallice 247 €/t fob début novembre 2013, au 18 novembre 2014, il valait 451 €/t fob, soit + 75%.

À la différence de ce qui s'était passé en 2007/08 ou en 2010/11, on a constaté, en 2014/15, que le blé dur, et le blé dur seul, était sous tension. Cette crise n'a pas été limitée à la France, elle a concerné le marché mondial du blé dur et a trouvé ses sources à la fois dans des éléments structurels et dans des aspects plus conjoncturels.

Les raisons structurelles tiennent

- à un marché qui peine à trouver son équilibre entre l'offre et la demande ;
- à la disparition du monopole à l'exportation du Canadian Wheat Board et au maintien parallèle d'une part de marché considérable du Canada sur marché mondial du blé dur ;
- à la forte réduction des surfaces dédiées au blé dur dans le monde ;
- à l'absence d'instrument de couverture à terme pour les opérateurs de marché.

Les raisons conjoncturelles tiennent

- à un recul de la production récoltée ;
- à une consommation supérieure à la production ;
- à un commerce mondial dynamique ;
- à une chute drastique des stocks.

## Facteurs structurels : chamboulement en Amérique du nord

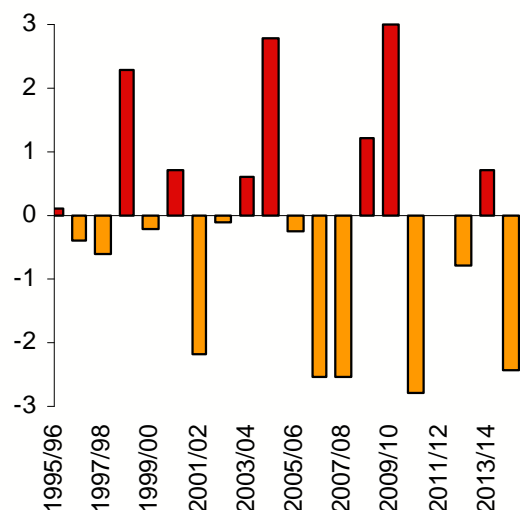
### Un marché déficitaire sur la longue période

Le marché mondial du blé dur est un marché étroit. Production et consommation sont inférieures à 40 Mt, alors que production et consommation de maïs se rapprochent à toute vitesse du milliard de tonnes, tandis que celles de riz et de blé ont allègrement bondi au

dessus de la barre des 700 Mt en 2010 et 2012. On est donc dans un univers différent de celui des autres céréales. En outre, le blé dur n'est que très difficilement substituable. Il entre dans la fabrication des pâtes alimentaires et du couscous. On ne peut pas remplacer le blé dur par du blé « tendre », même si son grain est dur et vitreux. C'est, d'une part, interdit en France et en Italie, mais surtout cela change la texture et le goût du produit. Or l'une des forces des pâtes au blé dur à l'échelle mondiale est leur identité alimentaire italienne. Elles ont ce goût, cette apparence, qui en font un produit à la saveur différente de celle des nouilles asiatiques qui, elles, sont fabriquées avec du blé tendre.

Lorsque la production est inférieure à la consommation, il faut puiser dans les stocks. A contrario, lorsque la production est plus importante que la consommation, il n'y a pas d'autres débouchés que celui des pâtes et du couscous. Ce caractère particulier du marché du blé dur en fait, par essence, un marché volatil.

Excédents/déficits production consommation (en Mt)



Source : Conseil International des Céréales (CIC)

En 2014/15, selon les statistiques du Conseil International des Céréales, la production de blé dur est inférieure à la consommation de 2,8 Mt ce qui, à l'échelle du blé dur, est un niveau substantiel. Mais surtout ce déficit s'inscrit dans une situation où, depuis 20 ans, les déficits de production par rapport à la consommation ont été de plus en plus fréquents et de plus en plus marqués. En effet, au cours des dix dernières campagnes, la production de blé dur a été inférieure à la consommation à 7 reprises.

### Le marché canadien en pleine transformation

La Canada est le premier producteur mondial de blé dur. Mais il est, surtout, le premier exportateur. Et cependant, malgré certains progrès, le marché du blé dur canadien n'est toujours pas le marché agricole le plus transparent et le plus aisé à analyser au monde. D'abord pendant des années, le principal opérateur sur ce marché fut le Canadian Wheat Board (CWB) qui possédait depuis les années quarante un monopole sur la commercialisation des blés destinés à l'alimentation humaine et à l'exportation. C'est le CWB qui faisait la loi sur le marché en traitant jusqu'à 60% des blés durs négociés sur le marché mondial. Cette position dominante était associée à une absence de transparence sur les engagements à l'exportation de cet organisme.

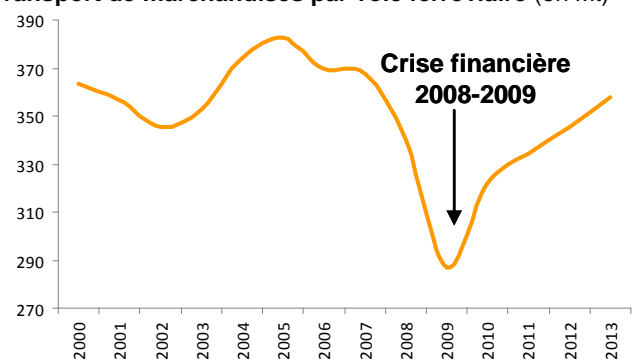
Le Canadian Wheat Board a perdu son monopole de la commercialisation des blés canadiens le 1<sup>er</sup> août 2013. Mais il continue d'exister aux côtés d'autres sociétés commerciales, souvent internationales qui ont racheté, une partie significative des capacités de stockage commerciales. Le CWB est lui-même à la recherche d'investisseurs afin de mener à bien un programme d'investissement, en particulier dans les infrastructures portuaires. Et un groupe d'investisseurs fédérés dans une société dénommée « G3 » a finalement pris un peu plus de 50% du capital du CWB pour la somme de 250 M\$. « G3 » est une co-entreprise entre un groupe Saoudien (SALIC Canada, une filiale du fond saoudien « Saudi Agricultural and Livestock Investment Company ») et l'entreprise transnationale d'origine néerlandaise, Bunge.

Le marché s'apparente davantage désormais à un oligopole qu'à un modèle de concurrence pure et parfaite. La fin du monopole du CWB a eu cependant d'importantes conséquences pour les agriculteurs, pour les logisticiens et pour les acheteurs. Les agriculteurs n'étaient pas maîtres de leur commercialisation. Ils sont devenus des décideurs quant à la mise en marché de la récolte. Les logisticiens (stockeurs et transporteurs) n'avaient qu'un seul interlocuteur le CWB. Ils doivent désormais faire face à une myriade d'acteurs : les producteurs et les sociétés d'exportations. Les acheteurs n'avaient qu'un interlocuteur, ils en ont dorénavant plusieurs.

Et cette révolution sur les marchés des grains intervient alors que Canada connaît un boom de ses exportations de matières premières. Le Canada est devenu en 2013, le 6<sup>ème</sup> exportateur mondial de pétrole selon l'Agence Internationale de l'énergie. Il est aussi le 5<sup>ème</sup> exportateur mondial de minerai de fer et le 7<sup>ème</sup> exportateur de charbon. Or la province de l'Alberta est celle dont la richesse minière est la plus importante. Le pétrole, les grains, les charbons, le minerai de fer empruntent donc les mêmes sillons logistiques que les grains. Durant

l'hiver 2013-14 les transporteurs ont du faire face à un double boom des exportations : celles de grains s'ajoutant à celle de pétrole. Les exportations de grains 2013/14 ont bondi de 22%, celles de pétrole de 18%. Mais celles de charbon et de minerai de fer ont également progressé sous l'impact de la demande chinoise. En 2013, le Canada a exporté 37 Mt de charbon, soit + 6% par rapport à 2012, et 38 Mt de minerai de fer, +12 %. Le Canada transporte également par chemin de fer des engrais, des granulats, du bois... Au total en 2013 ce sont plus 358 Mt de marchandises qui étaient transportées contre 345 Mt en 2012. Les deux compagnies de chemin de fer qui assurent les transports domestiques de marchandises pondéreuses sont ainsi soumises à la vive concurrence que se livrent les exportateurs de pondéreux pour accéder au transport ferroviaire.

### Transport de marchandises par voie ferroviaire (en Mt)



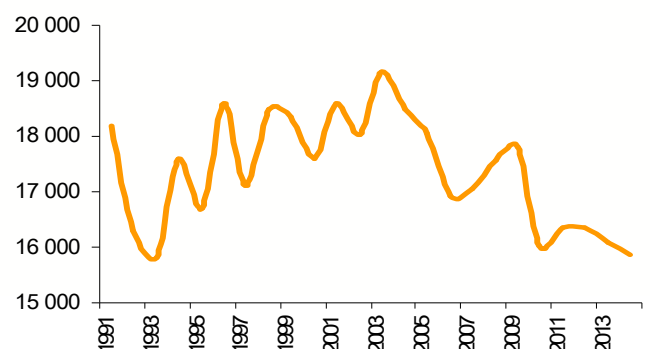
Source : StatCan

Le marché canadien des grains, manque de transparence. Lorsque le CWB détenait le monopole de l'exportation du blé dur on ne connaissait pas les prix pratiqués par cet organisme, souvent accusé de vendre à vil prix voire de pratiquer le dumping. De plus, à la différence de ce que font les États-Unis et l'UE, le Canada, ne publiait pas et ne publie toujours pas les engagements à l'exportation des opérateurs travaillant au départ de ce pays. Les délais de publication des statistiques de production sont longs et difficilement compréhensibles de la part d'un pays doté d'administrations de grande qualité, comme le sont les administrations provinciales et fédérales du Canada

### Recul des surfaces

La sole mondiale de blé dur a beaucoup reculé (de l'ordre de 15%) depuis 2003.

### Surfaces mondiales de blé dur (en 1 000 ha)



Source : CIC

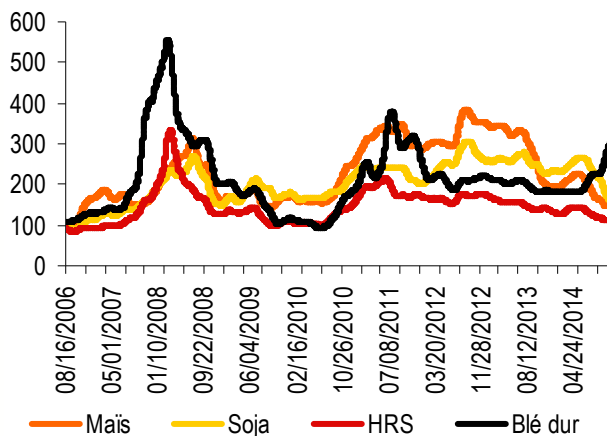
Aux États-Unis, les surfaces ont été réduites de moitié en raison de la concurrence entre cultures. Au Dakota du nord, premier État producteur de blé dur, les agriculteurs ont largement substitué les cultures du soja et du maïs à celle du blé dur en raison de prix plus rémunérateurs. De plus, des pluies diluviennes à répétition au mois de mai ont perturbé les semis de blé dur. Les semis de soja en ont profité dans la mesure où la période d'ensemencement de cet oléagineux est plus flexible.

Dans l'UE, les surfaces ont reculé dans le sud de l'Union sous l'impact de la politique dite de « découplage » des aides directes. Au total, au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce, les surfaces dédiées au blé dur ont diminué de 1,5 Mha, soit - 45%.

En Turquie, les superficies consacrées au blé dur ont été réduites dans une proportion équivalente (- 40%).

La raison majeure du déclin, à l'échelle mondiale, de la production de blé dur réside dans l'envolée des cours des autres grandes cultures à partir de 2006. La demande américaine en maïs pour la production d'éthanol et la demande chinoise de soja, ont redéfini les assolements mondiaux. Le blé est devenu en Amérique moins rentable que le maïs ou le soja. Au sein de la catégorie blé, c'est le blé dur qui est la culture la plus technique, et paradoxalement c'est elle qui a le moins profité de la hausse générale des cours.

**Cours comparés des maïs, des sojas, des blés de printemps et des blés durs aux États-Unis**



Base 100 au premier juillet 2006 / HRS : Hard Red Spring  
Source : MGEX, bourse de Minneapolis

L'étude de la courbe permet de voir qu'en 2007/08, le blé est la culture dont les cours se sont le plus envolés. Mais depuis lors, il a toujours été surpassé par le maïs et le soja, sauf pendant une courte période à la fin de l'hiver 2011. Mais au printemps 2011, au moment des semis, soja et maïs étaient beaucoup plus attractifs pour les producteurs.

**L'absence d'instrument de couverture à terme**

Le marché du blé dur était l'un des marchés des grains les plus réglementés. Le CWB régnait en maître sur le marché mondial. L'UE, (qui est le premier producteur de blé dans le monde si on la prend comme un tout), pratiquait des droits de douane élevés et a eu recours à

des taxes à l'exportation pour protéger son marché des fluctuations mondiales. Le marché turc est sous la gouvernance du TMO (office turc des céréales). Il en va de même en Algérie, avec l'OAIC et en Tunisie, avec l'OTC.

Si les marchés turc, tunisien et algérien sont toujours fortement encadrés, les marchés européen et canadien ont été libéralisés. La crise de 2007/08 a poussé les cours du blé dur à des sommets jamais atteints (1 000 \$/t), une nouvelle poussée de fièvre est intervenue en 2010/11 et la campagne 2014/15 aura elle aussi été mémorable.

Les opérateurs finaux, qui sont des industriels, ne peuvent pas se couvrir sur le marché à terme, des brusques écarts de prix qu'ils subissent. Plusieurs tentatives, de mise en place de tels marchés ont été engagées depuis 2010, mais elles ont toutes échouées. Le blé dur est rebelle aux marchés à terme pour des raisons qui restent en partie mystérieuses. Certes, ce marché est étroit, mais le marché de l'avoine l'est encore plus et pourtant un marché à terme fonctionne à Chicago.

Il n'en reste pas moins que les opérateurs, comme les producteurs, sont complètement démunis face à de brusques hausses des cours, alors qu'ils en étaient largement épargnés du temps où le marché européen était fortement réglementé. Celui-ci est, désormais, complètement libéralisé. Il n'y a, dans l'UE, pour le blé dur, ni droit de douane, ni restitution. Le marché est donc très sensible aux fluctuations externes. Les utilisations intérieures de l'UE s'élèvent à quelque 8 Mt, soit plus de 25% de la consommation mondiale. Et les opérateurs sont très démunis pour prévoir les évolutions de prix 3 mois à l'avance.

Ce marché souffre aussi d'un manque de transparence statistique. À la différence de l'USDA, le Conseil international des céréales publie cependant des statistiques assez complètes et fiables sur le blé dur. La Commission européenne, publie mensuellement des bilans. Mais, malheureusement, ni la Commission, ni le CIC ne publient de bilans détaillés par État membre. C'est particulièrement pénalisant dans la mesure où le marché européen du blé n'est plus que l'addition des marchés de ses membres depuis qu'on y importe et on exporte librement sans entrave commerciale ou sanitaire.

**Facteurs conjoncturels : récoltes faibles tant en quantité qu'en qualité**

En 2014/15 le marché du blé dur a connu une grave crise conjoncturelle. La récolte chute en volume de 12%, avec une piètre qualité. La production est inférieure à la consommation. Le commerce mondial a dépassé les 9 Mt et les stocks devraient atteindre le niveau de 4,6 Mt contre 7,4 Mt un an plus tôt, soit une chute de plus de 38%.

**Récolte mondiale en forte chute**

La récolte mondiale de blé dur est la pire depuis des décennies. Pratiquement tous les pays qui comptent pour le blé dur mondial sont affectés, comme le montre le tableau ci-dessous.



**Recul de production de blé dur dans le monde (en %)**

Pays	Évolution
Syrie	-50%
Turquie	-30%
Canada	-26%
Espagne	-22%
Algérie	-16%
Maroc	-16%
Grèce	-14%
Australie	-13%
<b>Monde</b>	<b>-12%</b>
UE	-11%
France	-11%
États Unis	-8%
Italie	-6%
Mexique	-2%
Tunisie	60%

Source : CIC

Le recul de la production au Moyen-Orient est dû à l'importante diminution des surfaces récoltées, à la forte sécheresse qui a sévi dans le sud-est de la Turquie et en Syrie. En outre, dans ce dernier pays, la guerre nuit gravement à toute activité économique en général et à la production de céréales en particulier. La Syrie qui fut exportatrice de blé dur est maintenant devenue importatrice. Tant que la situation dans cette région du monde n'aura pas retrouvé une certaine stabilité, il y a fort à craindre qu'il en résulte des tensions sur le marché du blé dur.

Dans l'UE, la baisse de production tient pour l'essentiel à la baisse des surfaces.

Le Maghreb, à la seule exception de la Tunisie, connaît une nouvelle année de mauvaise récolte causée par des conditions climatiques adverses.

En Amérique du nord la situation a été contrastée. Le Mexique et le Canada ont engrangé des récoltes satisfaisantes, voire inattendues. En revanche, aux États-Unis, une nouvelle fois, des conditions climatiques adverses associées à la concurrence du maïs et du soja au Dakota du nord ont conduit à une nouvelle récolte décevante.

**Récolte record au Canada en 2013 puis excellente en 2014**

Les conditions climatiques au printemps 2013 ont été, au Canada, presque parfaites pour la croissance des céréales et des oléagineux. Nombre d'opérateurs s'attendaient donc à une excellente récolte. Mais c'est une récolte miraculeuse qu'ils ont finalement découverte. La moisson de blé dur canadienne est, en 2013, supérieure de plus de 40% à celle de l'année précédente, et elle surpasse de 37% les moyennes quinquennale et décennale.

StatCan, l'organisme statistique canadien, n'a fait apparaître dans ses statistiques cette récolte miraculeuse que le 6 décembre 2013, alors que la récolte était achevée depuis le 15 octobre. Le chiffre définitif de la production a été arrêté à 6,5 Mt. La prévision publiée le 4 octobre 2013 était de 5,5 Mt, alors que 83% des blés durs avaient été récoltés selon le « crop report » du ministère de l'agriculture du gouvernement de la Saskatchewan. Cette mauvaise appréciation de l'ampleur de la récolte a

eu des conséquences sur le marché, car 1 Mt en plus ou en moins c'est ce qui fait passer le bilan mondial d'une situation de déficit à une situation d'excédents. Elle a amplifié la chute des cours. Mais elle a aussi provoqué un grand désordre sur le marché.

Les grains exportés au départ du Canada doivent d'abord être transportés depuis les Prairies vers les ports capables de charger des bateaux aptes à la navigation maritime. Ce transport se fait essentiellement par trains. Or ceux-ci ont été complètement engorgés pendant l'hiver 2013/14 en raison de la forte demande de transport pendant l'hiver. Les opérateurs ferroviaires ont eu, dans un premier temps une préférence pour d'autres produits pondéreux que les grains dont la rentabilité était meilleure.

C'est toute la chaîne logistique des grains qui a pâti de cette situation. On a d'abord assisté à des retards de chargements de bateaux. Puis des opérateurs se sont retirés du marché pour se consacrer uniquement à l'exécution des contrats en cours. Le CIC a interrompu la publication des cotations à l'exportation du blé dur du Canada entre avril et mai 2014. Le pays n'était plus disponible pour vendre ses grains. C'est alors que le gouvernement d'Ottawa est intervenu. Les autorités fédérales ont prié les deux compagnies de chemin de fer, la Canadian Pacific Railway Ltd. et la Canadian National Railway Co de transporter 1 Mt de grains par semaine, sous peine de payer 100 000 \$ canadiens d'amende par jour de non exécution de ce quota de transport des grains. En clair, le gouvernement a exigé des transporteurs ferroviaires qu'ils doublent les quantités de grains transportés hebdomadairement.

Au final, le Canada a tout de même réussi à exporter 5,5 Mt de blé dur à travers le monde tout en gardant un stock de report de 0,9 Mt.

Pour la campagne 2014/15, la situation a été bien différente. Le Canada ne devrait récolter « que » 4,7 Mt soit presque 2 Mt de moins qu'en 2013. Mais ce chiffre n'apparaît comme très bas qu'en raison de l'importance de la récolte 2013. En revanche, ce niveau de production est tout à fait en ligne tant avec la moyenne quinquennale qu'avec la moyenne décennale qui sont toutes deux de 4,7 Mt. La moyenne cache, elle même, des écarts importants entre les hauts et les bas. Entre 2010 et 2013, la production passe de 3Mt à plus de 6,5 Mt ! Une production dans la moyenne est donc une récolte appréciable.

Mais une nouvelle fois les statisticiens se sont fourvoyés. Le chiffre de récolte finalement retenu pour 2014 n'a été publié qu'au début décembre. Il s'élève à 5,2 Mt soit 0,5 de plus que l'estimation retenue le 15 octobre, soit un écart de 11 %.

En dépit de cette récolte appréciable, la campagne 2014/15 va s'achever sur un bilan canadien tendu. En effet, les prévisions d'exportation sont de 5,5 Mt, ce qui ne laisse qu'un stock de report au 31 juillet 2015 de 0,9 Mt.

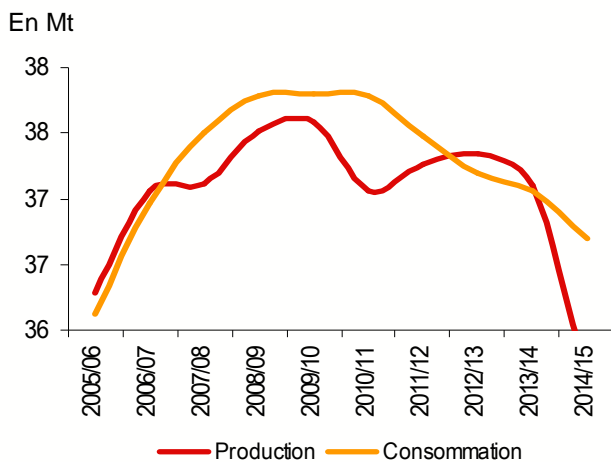
**Consommation supérieure à la production**

La consommation de blé dur est peu sensible aux variations de prix. Ainsi si la Turquie produit moins de blé dur et en importe plus. La Syrie, qui fut exportatrice de blé dur, est devenue importatrice en raison des troubles

que connaît ce pays. On pourrait multiplier les exemples. Cependant, on constate que depuis 2007/08, la consommation qui n'avait cessé de croître au cours des années précédentes a commencé à se stabiliser et, à décroître. Ce phénomène n'est pas facile à cerner statistiquement. Cette réduction des utilisations tient à plusieurs facteurs. Mais le plus important doit être une substitution partielle de blé tendre vitreux dans la fabrication de certaines pâtes dans des pays où cela est possible commercialement et légalement, par exemple aux États-Unis<sup>1</sup>.

Une autre raison doit être l'amélioration des taux d'extraction de farine et de semoule dans les processus industriels. Enfin, il est probable que les taux de perte décroissent en raison à la fois du prix du blé dur et de l'amélioration des techniques de manipulation des grains. Mais au-delà de ces constatations, le fait est que les utilisations de blé dur ne déclinent pas dans la même proportion que la production. Les utilisations de blés durs connaissent en fait des évolutions géographiquement contrastées. Dans les pays où la réglementation et le goût des consommateurs tolèrent des substitutions entre céréales, les utilisations industrielles de blé dur sont susceptibles de varier en fonction des prix. Dans les pays où les habitudes de consommation et, au surplus, la réglementation réduisent fortement les substitutions, la demande de blé dur de qualité restera importante et pourra créer des tensions sur les prix.

**Production et consommation de blé dur dans le monde**  
(moyenne mobile quinquennale)



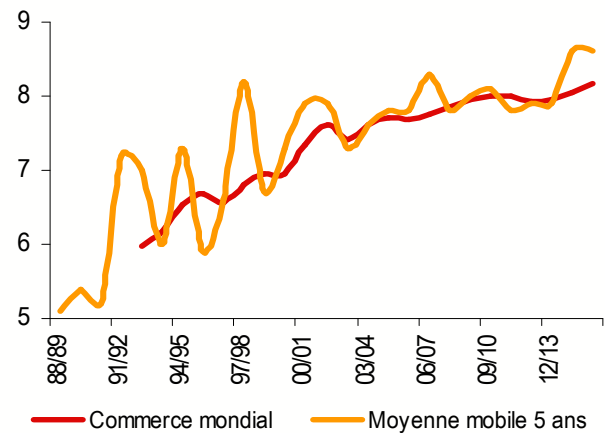
Source : CIC

**Le commerce mondial en 2014/15 est supérieur à celui de 2013/14**

Les importations mondiales de blé dur continuent de croître. Certains des pays où l'on constate une réduction de surfaces ensemencées se sont mis à importer le blé dur qu'auparavant ils produisaient. Deux pays en particulier mettent en lumière ce phénomène, les États-Unis et la Turquie. L'un et l'autre étaient des exportateurs nets, ils sont désormais l'un et l'autre importateurs nets. Aux États-Unis, c'est la concurrence dans les assolements qui explique le déclin de la production de blé dur. En Turquie, trois facteurs se combinent : la réduction des surfaces dédiées au blé dur, la croissance de l'industrie d'exportation des pâtes et enfin le nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Syrie et en Irak (4 M de réfugiés et 7 M de personnes déplacées selon

l'UNHCR, soit 11 M de personnes au total) crée un besoin à l'importation. La Turquie est le pays le plus à même de fournir des denrées de base à ces personnes tant en raison de l'importance de son industrie agroalimentaire que de sa situation géographique.

**Commerce mondial de blé dur (en Mt)**



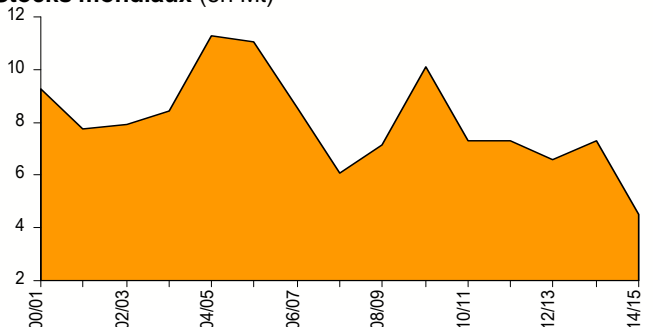
Source : CIC

La situation de l'Italie est particulière. La consommation de pâtes per capita y est la plus élevée au monde. Mais cette consommation n'augmente pas et la crise économique conduit plutôt la population à maîtriser sa consommation, avec une tendance à restreindre quelque peu les achats de pâtes. Cependant, les exportations de pâtes de la péninsule augmentent tant vers les pays tiers que vers les États membres de l'UE. Vers l'UE, l'Italie exporte à la fois des pâtes de haut de gamme et des pâtes dites « premiers prix ». L'industrie pastière italienne est très concurrentielle et arrive à fournir nombre de distributeurs en produits sans « marques ». Ce processus soutient l'activité des semouliers et des pastiers italiens et les conduit à maintenir un niveau appréciable d'importation de blé dur grain.

**Les stocks mondiaux au plus bas**

La demande de blé dur est assez stable. Le blé dur n'est utilisé qu'en alimentation humaine. Sa consommation est peu élastique. Les variations de prix sont presque sans effet sur la consommation. C'est ce qui explique qu'au cours de la campagne 2014/15, en dépit de la forte montée des prix, la demande est restée importante. Et que les stocks servent de variable d'ajustement entre offre et demande. Le CIC prévoit que les stocks de blé dur vont décliner de 38% pour s'établir à 4,6 Mt.

**Stocks mondiaux (en Mt)**

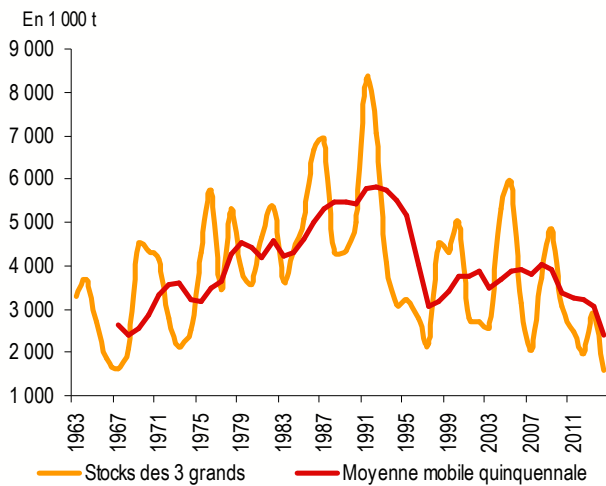


Source : CIC

1 (<http://www.epa.gov/ttnchie1/ap42/ch09/final/c9s09-5.pdf>)

Ce niveau de stocks mondiaux est le plus bas des 15 dernières années. Il est également le plus bas que nous ayons dans les statistiques du CIC. Il faut aussi considérer les stocks des 3 exportateurs « historiques » que sont le Canada, les États-Unis et l'Union européenne. Nous disposons d'une série plus longue. Elle nous montre que les stocks cumulés de ces 3 exportateurs seront, en valeur absolue, à la fin de la campagne 2014/15, les plus bas jamais enregistrés depuis 1963, soit depuis plus de 50 ans.

**Stocks des 3 principaux exportateurs (Canada, UE, États-Unis)**



Source : CIC

**Médiocre qualité dans le monde**

La qualité des blés durs dans le monde est décevante. En Europe, il a plu au moment des récoltes, aussi bien en France, qu'en Italie, ou en Grèce. Dès lors, tous les opérateurs espéraient que le Canada serait capable de fournir une qualité pouvant compenser les déboires européens.

Or il n'en a rien été. Le Canada a connu des conditions adverses début septembre. Les Prairies ont été soumises à des conditions climatiques peu habituelles. Tout d'abord de fortes pluies se sont abattues sur les régions de production de blé dur, puis les températures ont chuté et la pluie s'est transformée en neige.

Cette météo contrariante n'a pas eu de conséquences majeures sur les volumes récoltés. Mais elle a, en revanche, contribué à fortement dégrader la qualité des grains. Selon le Canadian Wheat board, la qualité des blés durs récoltés en 2014 est la pire jamais enregistrée.

En 2014, la répartition par grade serait la suivante :

	%
Grade n°1	5
Grade n°2	19
Grade n°3	37
Grade n°4	25
Grade n°5	14

**Perspectives 2015 : le marché reste sous tension**

En Europe, la production 2015 devrait connaître un rebond. La sole dédiée au blé dur s'est accrue, en Espagne, en France et en Italie. En dépit de fortes chaleurs aux mois de mars et avril, dans les Pouilles et en Andalousie, les plants n'ont que modérément soufferts. La pluviométrie, bien qu'inférieure à la normale n'a eu de graves conséquences ni dans le sud de l'Italie, ni en Andalousie.

Sur le marché mondial, le continent américain est un facteur de surprises. Les 3 pays de l'Amérique du nord connaissent des phénomènes climatiques atypiques.

**Récolte décevante au Mexique.**

Au Mexique, la récolte est achevée. Les volumes engrangés sont en retrait par rapport à ceux de 2014. Selon un communiqué du ministère de l'agriculture mexicain en date du 29 mai, les rendements du blé dans l'État de la Sonora devraient être proches de 5 t/ha contre 6,5 t/ha en 2014. Les rendements devraient également être moins favorables dans l'État de Basse-Californie.

Quatre facteurs ont contribué aux médiocres rendements enregistrés.

1°) Le nombre d'heures de froid nécessaire à un développement végétatif optimal du blé n'a pas été atteint. C'est une conséquence du réchauffement climatique. En Basse-Californie et dans la Sonora, on a seulement enregistré au cours de l'hiver 2014/15, 587 h de froid, alors que le blé dur d'hiver en demande au moins 900.

2°) Une vague de chaleur marquée par des températures supérieures à 30° Celsius a touché le nord du Mexique entre le 10 et le 31 mars provoquant un échaudage des grains.

3°) Le Mexique a connu un début d'année 2015 particulièrement pluvieux. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 mars, le service de la météorologie fédérale a enregistré une moyenne nationale de 118 mm de précipitations, soit 69,2 mm de plus que la normale qui est de 48,7 mm.

4°) Les blés durs de Basse-Californie ont connu un phénomène de verse atypique qui a touché 25% des surfaces et réduit les rendements au champ.

Au total, les phénomènes climatiques du début de l'année 2015 amènent à s'interroger sur la durabilité de la culture du blé dur au Mexique. Les déconvenues de cette campagne pourraient conduire les agriculteurs à modifier leurs assolements.

**Blé dur durable au Mexique ?**

Les petits producteurs demandent des aides gouvernementales pour compenser leurs pertes. Le ministère de l'agriculture envisage de leurs verser jusqu'à 1 950 pesos/ha (environ 110 €/ha). Mais ces aides pourraient être conditionnées à une réorientation des cultures vers des spéculations moins risquées et moins gourmandes en eau.

Car il y a un autre défi à relever, celui de l'irrigation. La culture du blé dur tant dans l'Arizona, qu'en Californie ou qu'au Mexique est irriguée. La ressource hydraulique du fleuve Colorado diminue. On estime qu'en 1944 le débit s'élevait à 20,7 M<sup>ds</sup> de m<sup>3</sup>. Dorénavant les volumes d'eau charriés annuellement par le fleuve ne sont plus que 17,8 M<sup>ds</sup> de m<sup>3</sup>.



## Bassin du fleuve Colorado



Cette ressource est partagée de la manière suivante : le haut et le bas bassin peuvent chacun utiliser 9,2 Mds de m<sup>3</sup>. Sur les 9,2 Mds de m<sup>3</sup> du bas bassin du Colorado, la Californie peut en utiliser 5,4 Mds, tant pour l'irrigation que pour l'approvisionnement des agglomérations de Los Angeles et de San Diego. Toutefois l'usage de cette ressource par le district urbain du sud de la Californie n'est que de 0,7 Mds de m<sup>3</sup>. L'essentiel de la ressource est utilisé par l'agriculture.

Au partage des eaux entre entités américaines, s'ajoute un partage international. Un traité conclu en 1941 avec les États-Unis garantit au Mexique un volume de 1,8 Mds de m<sup>3</sup>.

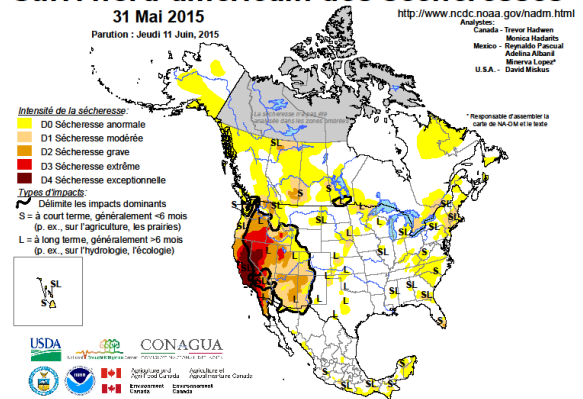
Le résultat de cette répartition des eaux est paradoxal. La somme des allocations est supérieure à la ressource, 17,8 Mds de m<sup>3</sup> de ressources et 20,3 Mds de m<sup>3</sup> d'utilisations. L'eau du Colorado est sur-utilisée. Et les conséquences sont sensibles. La salinité du delta du Colorado ne cesse d'augmenter et une partie de ses eaux est devenue impropre tant à la consommation humaine qu'à l'usage agricole.

Le delta du fleuve qui était une immense zone humide est en grande partie asséché. Cette situation a provoqué des conflits entre les deux pays riverains et a débouché en novembre 2012 sur un Accord additionnel au traité de 1941 dit minute 319<sup>2</sup>. Il devrait permettre de lutter contre la salinité des eaux du delta, grâce en particulier à l'allocation de volumes supplémentaires d'eaux à la partie mexicaine. Il pourrait en résulter une restauration, au moins partielle, des zones humides du delta. L'accord est conclu pour 5 ans et se reconduit tacitement.

La situation ancienne du pompage excessif des eaux du Colorado est devenue beaucoup plus sensible tant aux États-Unis qu'au Mexique, depuis qu'une sécheresse historique frappe l'ouest du continent américain. Cette sécheresse est d'abord californienne. Dans cet État, où l'eau coulait à flot depuis de nombreuses années, les autorités ont décidé de restreindre certaines utilisations telles que les lavages de voitures, les arrosages de jardins, ou le renouvellement des eaux des piscines.

2. Les « minutes » sont le nom des accords additionnels au traité de base. L'accord de 2012 est donc la 319ème modification du traité initial.

## Suivi nord-américain des sécheresses



Au-delà des restrictions des usages domestiques, la question de l'orientation de l'agriculture est désormais posée. Le gouvernement de la Californie a annoncé début juin des restrictions d'utilisation de l'eau pour l'agriculture au centre la Californie. À cette date aucune limitation n'a encore été édictée dans le sud de l'État.

Mais la persistance de la sécheresse, la volonté de restaurer les zones humides et les déconvenues des agriculteurs pourraient se traduire dans les assolements de l'automne 2015, tant au sud de la Californie et de l'Arizona qu'au nord de la Sonora et de la Basse-Californie. Les retours sur investissement pour le blé dur mexicain ne sont plus assurés.

### Au Nord des États-Unis, le blé dur reprend du poil de la bête.

Les surfaces dédiées au blé dur aux États-Unis sont en forte hausse. Deux phénomènes se conjuguent. D'une part, lors des semis 2014, au mois de mai, les producteurs avaient affiché l'intention de semer de vastes surfaces de blé dur. Mais ils en ont été empêchés par des conditions climatiques adverses et cela pour la deuxième année consécutive. Au contraire en 2015, le mois de mai a été sec au Dakota du nord et au Montana, si bien que les producteurs ont pu procéder aux semis dans des conditions proches de l'optimum.

D'autre part, les rapports de prix entre des blés durs de qualité et les maïs et les sojas ont été en 2014/15, plus favorables au blé dur qu'au cours des campagnes précédentes. Les perspectives en terme de revenu par hectare semblent être en faveur du blé dur. Cet espoir a incité les producteurs à semer du blé dur y compris au-delà de leurs intentions initiales. L'USDA a annoncé le 30 juin que la sole blé dur du Dakota du nord, principal État producteur, était en hausse de 31% par rapport à 2014, et que celle des États-Unis bondissait de 40%.

Néanmoins à quelque 800 000 ha, la sole américaine dédiée au blé dur reste historiquement basse. Il faudrait plusieurs années consécutives de rapport de prix favorables au blé dur pour que cette culture retrouve l'étiage des 1,6 Mha qu'elle avait connu à la fin des années 1990.

### Au Canada, la Saskatchewan et l'Alberta victimes de la sécheresse

Au Canada, les superficies dédiées au blé dur sont en hausse sensible elles aussi. Elles sont projetées par StatCan à 2,3 Mha contre 1,9 Mha en 2014, soit + 21%.

En se basant sur un rendement tendanciel de 2,9 t/ha, on déboucherait sur une production de 6,7 Mt, nouveau record pour le Canada.

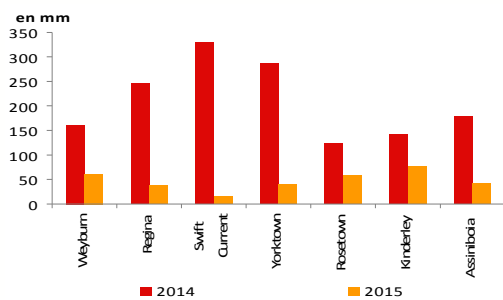
Les semis se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Le temps était sec et les *farmers* ont pu les mener à bien à un rythme exceptionnel. À la date du 18 mai, 64% des semis de toutes les cultures de la province étaient achevés contre une moyenne quinquennale de 24%. Pour le blé dur, le pourcentage de semis terminés s'élevait à la même date à 82%. Ils étaient pratiquement terminés. Mais ce qui a été un avantage pour les semis est devenu un handicap dans la phase suivante d'enracinement des plants et de leur développement végétatif.

**Carte de la Saskatchewan**



Le temps est resté désespérément sec pendant la dernière décade de mai et pendant la totalité du mois de juin. Les deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta sont entrées en situation de sécheresse. Au moment où nous écrivons, il n'a toujours pas plu et les prévisions pour les jours prochains ne mentionnent nulle précipitation significative.

**Précipitations enregistrées dans le sud de la Saskatchewan entre le 1<sup>er</sup> mai 2014 et le 4 juillet 2015**

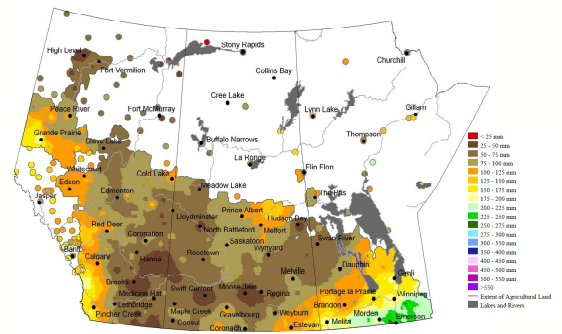


Source : Environnement Canada

Le déficit des précipitations depuis début mai est de plus 50% sur la zone de production du blé dur, comme le montre le graphique ci-dessus.

Les Prairies connaissent un temps exceptionnellement sec qui semble avoir déjà fortement réduit le potentiel de la production de blé dur. Les prévisions initiales qui laissaient entrevoir une production de 6,7 Mt sont aujourd'hui abandonnées par la plus part des analystes, au profit de valeurs inférieures à 5 Mt.

**Carte des précipitations dans les Prairies entre le 1/05/2015 et le 2/07/2015**



Source : Environnement Canada

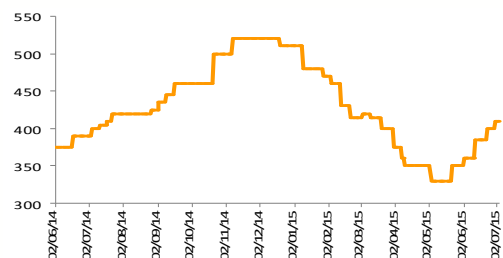
La campagne d'exportation du Canada dans de telles conditions devrait être beaucoup moins brillante que celles des campagnes 2013/14 et 2014/15. Cette situation est source de tension sur le marché dans la mesure où du côté de plusieurs pays importateurs et consommateurs les bonnes récoltes ne sont pas au rendez-vous.

Dans l'est algérien et en Tunisie, une vague de chaleur au mois d'avril a fortement perturbé la phase de remplissage du grain. Il en résulte qu'une nouvelle fois les rendements seront faibles et que la récolte des deux pays sera médiocre. La récolte en Algérie pourrait n'être que de 2 Mt.

Au total à l'échelle mondiale et compte tenu des informations disponibles, on peut envisager une production de blé dur de 34,8 Mt contre 32,8 Mt en 2014, soit une progression de 2 Mt. Mais comme la moisson de 2014 était particulièrement modeste, cet accroissement des volumes récoltés ne devrait pas permettre d'atteindre le niveau de la consommation attendu. Il devrait donc en résulter un nouvel affaiblissement des stocks alors qu'ils étaient déjà à des niveaux remarquablement bas.

La conjonction de ces éléments explique que les prix du blé dur soient clairement orientés à la hausse, comme le montrent les cotations publiées par le ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada.

**Cours du blé dur, Cwad 1, 14% de protéines US \$/ton fob St Laurent**



Source : Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire du Canada

La montée des prix est un signal pour les producteurs français. Le marché mondial a besoin d'un accroissement de la production de blé dur, c'est une opportunité en particulier pour les pays comme la France où les rendements connaissent des variations interannuelles de faible ampleur.